



# V<sup>e</sup> CONCOURS INTERNATIONAL POUR CHŒURS D'HOMMES LEEVI MADETOJA REGLEMENT

## LIEU

Espoon Kulttuurikeskus (Centre culturel d'Espoo). Adresse : Kaupinkalliontie 10, Espoo, Finlande

## DATE

Samedi 17 avril 2010

## PARTICIPANTS

Ce concours pour chœurs d'hommes comporte une catégorie internationale et une catégorie nationale. Les chorales finlandaises peuvent opter pour l'une ou l'autre de ces catégories. Les chœurs participant au concours doivent comporter un effectif d'au moins 20 choristes ; aucun chanteur professionnel ne sera admis. Dans la catégorie nationale, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre des chorales. Les participations seront confirmées dans l'ordre des inscriptions.

## PROGRAMME DU CONCOURS

### Catégorie internationale

Chant imposé

**Leevi Madetoja : Valkeat kaupungit (op. 8:5)**

Chaque chorale présentera d'autre part une œuvre d'un compositeur toujours en vie de son pays d'origine. Enfin, comme programme libre, les chorales présenteront un programme a cappella de leur choix. La durée totale chantée du programme ne devra pas dépasser 15 minutes, chant imposé inclus. Le choix de la langue de la prestation est libre.

### Catégorie nationale

Chant imposé

**Leevi Madetoja : Ilta (op. 81:7)**

Chaque chorale présentera d'autre part une œuvre d'un compositeur finlandais toujours en vie. Comme programme libre, les chorales présenteront un programme a cappella de leur choix. La durée totale chantée du programme ne devra pas dépasser 15 minutes, chant imposé inclus. Le choix de la langue de la prestation est libre.

## PARTITIONS

Seules les partitions légales seront admises au concours. L'organisateur se réserve le droit de vérifier la légalité des partitions.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font par écrit jusqu'au **31 octobre 2009**, soit par lettre adressée à l'organisateur (adresse : Suomen Mieskuoroliitto ry, Fredrikinkatu 51-53 B, 00100 HELSINKI), soit par courrier électronique ([mieskuoroliitto@sulasol.fi](mailto:mieskuoroliitto@sulasol.fi)).

Toute inscription devra comporter les informations suivantes :

- nom officiel de la chorale et nom du chef de chorale
- coordonnées de la chorale et nom de la personne à contacter
- nombre de choristes
- programme prévu pour le concours

En outre, avant la date limite d'inscription, la chorale devra faire parvenir à l'organisateur :

- une présentation de la chorale, en anglais pour la catégorie internationale
- une présentation du chef de chorale, en anglais pour la catégorie internationale
- une photographie de la chorale (haute résolution)
- une photographie du chef de chorale (haute résolution)
- les partitions du programme prévu pour le concours

## **FRAIS D'INSCRIPTION**

Le montant de l'inscription au concours est de 300 euros. Les chorales sont priées de régler cette somme avant la date limite d'inscription sur le compte de Suomen Mieskuoroliitto : Nordea, SWIFT/BIC-Code: NDEAFIHH, IBAN FI3612713000083646.

Aucune inscription annulée après le 31 décembre 2009 ne sera remboursée. Chaque chorale répond par ailleurs de tous ses frais.

## **RECOMPENSES**

Les prix distribués s'élèvent au total à 5000 euros dans la catégorie internationale et 2500 euros dans la catégorie nationale. Un prix spécial Leevi Madetoja sera par ailleurs attribué à la meilleure interprétation des œuvres de ce compositeur.

## **DISPOSITIONS PARTICULIERES**

Après le concours, tous les participants recevront un commentaire écrit du jury. L'organisateur se réserve tous les droits pour enregistrer, diffuser par voie radiophonique ou télévisée ainsi que photographier et filmer les prestations et les concerts relevant du concours.

Les chorales désignées par le jury seront invitées à se produire lors du concert prévu par les organisateurs, au soir du 17 avril (prestation non rémunérée).

Règlement validé le 16 février 2008

Suomen Mieskuoroliitto ry (Association des chœurs d'hommes de Finlande)  
Conseil d'administration

*Pour tous renseignements complémentaires sur le concours, prière de s'adresser à **Sanna-Mari Hiekka**, secrétaire de l'association, au bureau de Suomen Mieskuoroliitto : tél. +358 (0)10 8200 236, fax +358 (0)10 8200 222, mél. [mieskuoroliitto@sulasol.fi](mailto:mieskuoroliitto@sulasol.fi)*